



[Sophie Massé](#),
Vice-présidente

DOSSIER ACTION PROFESSIONNELLE

Ce résumé des dossiers d'action professionnelle menés à la FPPE vous est adressé à titre d'information. Comme les contenus vous touchent directement ou indirectement, vos commentaires, suggestions et questions sont les bienvenus.

La validation de clientèle EHDA : Une étape à éliminer

En 2013-2014, la FPPE a réalisé une enquête auprès de ses membres concernés par l'opération validation de clientèle EHDA. Nous constatons que cet exercice est souvent source de frustration chez les professionnelles et professionnels. Rappelons que l'opération a pour but d'augmenter les subventions aux CS sans garantir l'octroi de services nécessaires aux élèves codés. La FPPE propose donc l'élimination de l'étape validation de clientèle pour une meilleure utilisation des ressources, tant financières qu'humaines.

[Lire le document](#)

L'orientation scolaire

Le ministre Bolduc a donné son accord pour que se réalise cette année le projet pilote concernant l'intégration d'apprentissages en orientation scolaire (5 à 10 heures de formation, au 3e cycle du primaire et au secondaire). La FPPE, qui siège au Comité consultatif sur l'orientation scolaire et professionnelle du MELS, a fait valoir l'importance d'impliquer directement les CO dans ce projet et d'assurer les ressources professionnelles nécessaires autant au primaire qu'au secondaire. Cette année, la FPPE suit donc avec intérêt les projets pilotes qui sont en cours dans 17 écoles de la Province. Comme le ministre Bolduc souhaite une application du projet dans l'ensemble du réseau dès septembre 2015, c'est un dossier à suivre de près.

[Liste des écoles pilotes](#)
[Description du projet](#)

Recherche sur les conseillères et conseillers d'orientation présentée au Conseil fédéral de la FPPE par Simon Vivier (doctorat en sciences de l'orientation)

Thèse publiée en 2014 : souffrance identitaire de métier, des conseillères et des conseillers d'orientation s'interrogent sur le présent et l'avenir de leur profession en milieu scolaire.

Cette thèse porte un éclairage sur la « souffrance identitaire de métier » pour mieux comprendre la source de certains problèmes de santé mentale vécus en lien avec le travail et le malaise identitaire de conseillers et de conseillères en orientation. Quatre thèmes sont en discussion, soit la

désincarnation du cœur de métier, la déprofessionnalisation du travail, la déconsidération professionnelle et le déficit collégial. Pour le chercheur, cette approche et la mise en discussion au sein de collectifs de CO peuvent être une voie pour la réappropriation et le développement de la profession de conseillères et de conseillers d'orientation au sein de la société.

[Présentation PPT de la recherche](#)
[La Thèse](#)

DOSSIER ACTION PROFESSIONNELLE

(suite)

Pour une plus grande reconnaissance de la profession de conseillères / conseillers pédagogiques

À la suite d'une décision du Congrès de 2012, la FPPE a amorcé des travaux sur la reconnaissance du rôle des conseillères et des conseillers pédagogiques en collaboration avec la FSE. Un premier rapport a été présenté au Conseil fédéral de juin 2014. Depuis, une tournée débutée en octobre 2014 (près 150 conseillères et conseillers pédagogiques rencontrés dans plusieurs régions du Québec) a permis de mieux comprendre le rôle et les pratiques des CP, ainsi que certaines sources de tension avec le personnel enseignant.

Selon les CP rencontrés, l'accompagnement est le rôle le plus important. Faire le relai (savoirs issus de la recherche et exigences du MELS), agir comme agent de changement et exercer un rôle-conseil (en particulier auprès des directions d'établissement) sont également des tâches qui sont au cœur du rôle de CP. Ces derniers doivent donc savoir naviguer entre le pan relationnel, soit le support et l'accompagnement du personnel enseignant, et le pan plus institutionnel de leur rôle.

À défaut d'une identité professionnelle de CP clairement reconnue par l'ensemble du milieu, c'est principalement l'expertise disciplinaire

et l'expérience enseignante qui sont les sources de la reconnaissance et de la valorisation des CP. Ils et elles

ont mentionné que le passage d'enseignant ou d'enseignante à CP se fait souvent par essais et erreurs, car aucune formation initiale spécifique à la conseillancé pédagogique n'est requise. Le besoin de développer des compétences particulières est souligné, que ce soit par une formation initiale (l'Université de Sherbrooke a développé un microprogramme en conseillancé pédagogique), grâce à davantage de formation continue ou par une meilleure organisation du mentorat, du réseautage et du soutien par les pairs.

En ce qui concerne les interrelations entre les CP et le personnel enseignant, deux principaux sujets semblent être source de tensions : la crainte des enseignants et enseignantes que les CP soient associés à leur évaluation et les formations imposées ou qui ne correspondent pas aux attentes. Concernant la formation, les CP considèrent important d'améliorer l'évaluation des besoins pour s'assurer de la cohérence et du volontariat du personnel enseignant. Pour ce qui est de l'évaluation du personnel enseignant, les CP n'ont pas à se substituer aux directions. Ce qui est primordial pour les CP, c'est de maintenir le lien de confiance avec leurs collègues enseignants et enseignantes. De meilleures balises pourraient aider à tracer une ligne entre ce qui relève du pédagogique et de l'administratif.

Les rencontres de CP se terminant en février 2015, un rapport sera présenté au CF de mars 2015. Des propositions d'actions seront alors présentées dans le but de valoriser la profession de CP, mettre en place de meilleures conditions pour améliorer la pratique et améliorer les interrelations entre les différents corps d'emplois.

Visitez:

<http://www.lapasserellefppe.com/>

<http://batirlecole.com/>

